

Réf: Dossier 481098

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE LOTISSEMENT ET DE
CONSTRUCTION » en abrégé « SILOC »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CITE VERTE TERMINUS 44, 31 BP 318 ABIDJAN
31, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2025, et enregistrés le 03/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » en abrégé « SILOC
»

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS;
AMENAGEMENT FONCIER;
COMMERCE;
IMPORT-EXPORT;
PRESTATION DE SERVICES;
Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CITE VERTE TERMINUS 44, 31 BP 318 ABIDJAN
31, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUASSI ANGBONON ACHILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01614 du 05/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08324/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

